AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 28-9-64 343648

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION D'ORLÉANS (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, NIÈVRE, YONNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS.
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
15 Francs

Supplément n° 1 au Bulletin n° 48 de Septembre 1964 — 26 SEPTEMBRE 1964 - 31 -

AVERTISSEMENTS — ARBRES FRUITIERS

ANTHONOME DU POIRIER

Dans tous les vergers où des dégâts ont été constatés au printemps dernier il est conseillé d'effectuer un traitement dans les premiers jours de la semaine prochaine en utilisant un produit à base de D.D.T. à raison de 100 g de matière active par hectolitre de bouillie ou de LINDANE à raison de 12 g de matière active par hectolitre de bouillie.

Dans les vergers fortement contaminés, ce traitement devra être renouvelé 12 à 15 jours plus tard.

Nous rappelons que l'application de ces insecticides est interdite pendant les 15 jours qui précèdent la récolte des fruits. Il conviendra donc, dans les vergers où ce délai ne pourrait être respecté, d'attendre la fin de la récolte pour appliquer le traitement.

INFORMATIONS — CULTURES LEGUMIERES

MILDIOU DE LA TOMATE

Le Mildiou de la tomate se manifeste souvent par des attaques tardives qui compromettent les dernières récoltes. Dans toutes les cultures où la cueillette doit se prolonger jusqu'aux gelées on peut craindre des contaminations tardives si une période pluvieuse survient.

Il est donc prudent d'effectuer un traitement avec un des produits conseillés contre le Mildiou de la pomme de terre.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
G. RIBAULT.
B. PACQUETEAU.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
G. BENAS.

P 56

Imprimé à la Station d'Orléans. — Le Directeur Gérant : L. BOUYX.